

Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Aebischer Susanne (LA,Le Centre / Die Mitte). *Total: 68.*

*Ont voté non:*

Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VEA / GB), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Vial Pierre (VE,PS / SP), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Zurich Simon (FV,PS / SP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Berset Solange (SC,PS / SP), Ingold François (FV,VEA / GB), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Bonny David (SC,PS / SP), Müller Chantal (LA,PS / SP), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Berset Christel (FV,PS / SP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Grossrieder Simone Laura (SE,VEA / GB), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Moussa Elias (FV,PS / SP), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Senti Julia (LA,PS / SP). *Total: 34.*

*Se sont abstenus:*

Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA / GB). *Total: 2.*

## **Rapport 2022-DSAS-57**

### **"Une banque alimentaire à créer !" (Rapport sur postulat 2021-GC-165) - Suite directe**

---

Représentant-e du gouvernement: **Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales**

Rapport/message: **23.08.2022** (*BGC octobre 2022, p. 2864*)

---

#### Discussion

**Rodriguez Rose-Marie** (PS/SP, BR). J'interviens au nom du groupe socialiste et à titre personnel comme co-auteur du postulat.

Tout d'abord, notre groupe tient à remercier le Conseil d'Etat d'avoir accepté ce postulat et de nous en proposer une suite directe sous la forme d'un rapport de qualité. Ce rapport répond à nos demandes formulées à l'époque et va même au-delà à travers le soutien financier déjà octroyé pour cette année.

Grâce à l'engagement du "Collectif Dignité Fribourg", l'association "Banque Alimentaire Fribourgeoise" a été créée en septembre 2021. Depuis lors, ils n'ont eu de cesse d'avancer dans ce projet pour une mise en fonction en janvier 2023. Si je peux m'exprimer ainsi, le projet de la Banque Alimentaire Fribourgeoise coche, à travers ses trois principaux objectifs, toutes les bonnes cases d'un projet multisectoriel, intelligent et d'une évidente utilité publique.

Chacun d'entre nous se souvient qu'au printemps 2020, des files de personnes attendaient un colis alimentaire à Genève, Lausanne et même à Fribourg. Nombre d'entre nous ont été choqués par cette réalité, trop souvent cachée : la pauvreté, c'est aussi chez nous ! "Prévenir et lutter contre la pauvreté par la promotion du droit à l'alimentation et l'accès à des biens de première nécessité", tel est le premier objectif à atteindre. Sans vouloir se substituer à une association déjà sur le terrain, de manière intelligente et pragmatique, la Banque Alimentaire se présente comme une plateforme de redistribution de biens de première nécessité au service desdites associations. Ceci permettra une gestion plus rationnelle et professionnelle des stocks et devrait faciliter le travail des associations partenaires.

De plus, ce qui semble novateur et séduisant dans ce projet, c'est ce rôle d'interface qui va au-delà d'une simple association. La Banque Alimentaire Fribourgeoise servira d'interface entre le monde agricole, qui a besoin d'écouler ses produits invendus ou difficiles à vendre, et celui des associations qui distribuent des produits alimentaires aux personnes dans le besoin de notre canton. Ceci est une façon intelligente et efficace de lutter contre le gaspillage alimentaire. Cerise sur le gâteau, la dimension socio-professionnelle intégrée à ce projet sous forme d'une collaboration avec le Service public de l'emploi, puisque la Banque Alimentaire Fribourgeoise a pour objectif d'offrir des possibilités de réinsertion professionnelle. Il ne reste qu'à espérer que cette collaboration avec le Service public de l'emploi permettra d'aboutir à la mise sur pied d'un programme d'emploi temporaire.

Qu'en est-il du projet aujourd'hui ? Le projet est littéralement à bout touchant, mais nécessite encore, et de manière assez urgente, de trouver des locaux adaptés et l'assurance de financements stables pour les années à venir. Comme les locaux nécessaires devront répondre à certains critères assez précis et contraignants, ils ne sont pas simples à trouver. Je profite donc de cette tribune pour relayer cet appel.

Ensuite, à l'instar de la Loterie Romande et de la Ville de Fribourg, extrêmement généreuses, on ne peut que remercier le Conseil d'Etat qui, à travers différentes sources et fonds, a déjà montré son intérêt et sa confiance dans le projet en le finançant cette année pour plus de 50'000 francs et en prévoyant déjà un soutien financier possible, mais malheureusement dégressif jusqu'en 2026. Ainsi, il est possible d'espérer que d'autres entités privées ou publiques, telles les communes ou des fondations, participent à ce projet fédérateur. Chacun d'entre nous d'ailleurs peut aussi prendre part à ce projet en soutenant, à la mesure de ses moyens, la Banque Alimentaire Fribourgeoise.

Enfin, je souhaiterais terminer mon intervention par deux questions au Conseil d'Etat : la première est de savoir quand le comité de pilotage sera mis sur pied pour suivre le développement du projet et la deuxième est de déterminer dans quelle mesure le Conseil d'Etat pourrait envisager de pérenniser son financement, sous la forme d'un mandat comme il le fait pour d'autres associations.

C'est avec ces remarques que le groupe socialiste prend acte du rapport.

**Bapst Pierre-Alain** (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). Je prends la parole au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux. Au registre des liens d'intérêts, j'annonce avoir eu des contacts avec des fondateurs de l'association "Banque Alimentaire Fribourgeoise" - par ailleurs présents dans les tribunes et que je salue - dans le cadre de mon activité professionnelle, celle de directeur de l'association Terroir Fribourg, ceci, déjà avant mon élection au Grand Conseil.

Notre groupe a pris connaissance de ce rapport et remercie le Conseil d'Etat de sa rédaction détaillée et bien étayée. Celui-ci traite de deux aspects auxquels notre groupe est très sensible, à savoir la cohésion sociale et la solidarité, ceci en venant en aide aux personnes défavorisées, ainsi que la lutte contre le gaspillage au travers de la valorisation des denrées alimentaires saines qui ne trouvent pas leur place sur le marché.

Dans son rapport, le Conseil d'Etat communique que l'association "Banque Alimentaire Fribourgeoise" a été créée en septembre 2021. Il détaille les trois objectifs principaux que celle-ci vise. Parmi ces objectifs, il est mentionné la lutte contre le gaspillage alimentaire. Nous relevons l'importance de cette tâche et mentionnons au passage que des acteurs privés sont également actifs dans ce domaine, dont certains depuis plusieurs années. Je cite en exemple la société "Mange-moi comme je suis" qui a été créée, à l'époque, par trois étudiants de la HES en agronomie à Zollikofen. Nous avons également relevé avec grande satisfaction l'implication des milieux agricoles dans cette démarche. Pour ce qui est des deux autres objectifs décrits dans le rapport, qui visent à offrir des possibilités de réinsertion professionnelle et lutter contre la pauvreté par la promotion du droit à l'alimentation, le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux les soutient également avec conviction.

Notre groupe relève l'importance de bien encadrer la démarche afin d'atteindre les objectifs visés et décrits dans le rapport. Le soutien financier attribué à l'association "Banque Alimentaire Fribourgeoise", d'un montant de 238'500 francs versé au travers de plusieurs acteurs, est jugé juste et adéquat. C'est dans ce contexte que notre groupe salue la création d'un comité de pilotage composé de représentants des différentes parties prenantes afin de suivre le développement de ce projet et d'évaluer les possibilités d'un financement pérenne.

En conclusion, le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux a pris acte de ce rapport et réitère ses remerciements au Conseil d'Etat. Nous souhaitons bon vent et plein succès à l'association "Banque Alimentaire Fribourgeoise".

**Mäder-Brühlhart Bernadette** (VEA/GB, SE). Meine Interessenbindungen: Ich bin Ambassadrice der Freiburger Lebensmittelbank und Mitglied der kantonalen Kommission der Loterie Romande. Ich spreche im Namen des Grünen Bündnis, welches den Bericht aufmerksam zur Kenntnis genommen hat.

Zuallererst möchten wir dem Staatsrat für den Bericht, für seine positive Haltung und für die Unterstützung des Projekts der Freiburger Lebensmittelbank sowohl in finanzieller als auch in ideeller Hinsicht bestens danken. Wir sind erfreut, dass die Notwendigkeit einer Freiburger Lebensmittelbank und deren Ziele anerkannt und unterstützt werden.

Geht es doch um nichts weniger als um

- > die Bekämpfung der Lebensmittelverschwendung,
- > das Schaffen von beruflichen Wiedereingliederungsmöglichkeiten,
- > das Verhindern und die Bekämpfung von Armut.

Um diese Ziele zu erreichen, braucht es eine gute Koordination unter den verschiedenen sozial tätigen Organisationen, sind wir uns doch bewusst, dass sich zahlreiche freiwillige Organisationen in vielen, sehr vielen ehrenamtlichen

Arbeitsstunden einsetzen, um der Armut in unserem Kanton entgegenzuwirken. Durch eine gezielte Koordination durch die Lebensmittelbank können so nun wertvolle Ressourcen gebunden werden.

Den Einsatz eines Steuerungsausschusses aus verschiedenen betroffenen Ämtern erachtet das Grüne Bündnis als sinnvolles Element. Es ist wichtig, das Projekt laufend zu verfolgen und zu begleiten und damit einen erfolgreichen Start sowie das dauerhafte Funktionieren sicherzustellen. Nur so kann eine längerfristige Finanzierung gewährt werden, wie sie im Bericht bis zum Jahr 2026 geplant ist. Und dies ist für die Nachhaltigkeit des Projekts eine bedeutende Voraussetzung.

In meiner Funktion als Botschafterin der Lebensmittelbank erlaube ich mir an dieser Stelle noch einen kleinen Appell:

Comme entendu plusieurs fois, l'association est toujours à la recherche d'un local qui, idéalement, devrait remplir les critères suivants :

- > un espace de 800 m<sup>2</sup>
- > un accès facilité dans les locaux (utilisation de transpalettes)
- > une résistance au sol de 500 kilos par m<sup>2</sup>
- > la possibilité d'organiser la mise en place de chambres froides (froid positif et négatif)
- > l'absence de gel en hiver

Si l'un d'entre vous a une idée, qu'il n'hésite pas à prendre contact avec l'association ou directement avec moi. D'avance, je vous remercie de vos propositions.

Avec ces quelques remarques, le groupe VERT·E·S et allié·e·s prend acte de ce rapport.

**Thévoz Ivan** (*UDC/SVP, BR*). Mon lien d'intérêt est le suivant : je suis producteur de denrées alimentaires, denrées qui, dans les années à venir, pourraient avoir une valeur vitale pour la population fribourgeoise.

Le groupe de l'Union démocratique du centre et l'UDF que je suis avons pris connaissance de ce rapport relatif à la création d'une banque alimentaire. Nous saluons cette initiative qui soutiendra les personnes défavorisées et qui sait reconnaître que cette crise, qui n'en est qu'à ses débuts, ne fera qu'augmenter la part des personnes en détresse économique et alimentaire. Sachant que rien n'est assuré sur cette terre et que cette banque serait utile même à ceux auxquels on s'attend le moins, même peut-être un jour à nous-mêmes qui sommes ici dans cette salle.

Permettez-moi de vous faire part de ma surprise en bien, à savoir que tout le fonctionnement de cette banque consiste à ce que les distributeurs et industries agroalimentaires donnent leurs marchandises invendues et non vendables. Par contre, il faudrait que la paysannerie fribourgeoise soit rémunérée pour les produits que la grande distribution et le consommateur ne tolèrent point, tels les produits soumis à des exigences concernant les calibres, les couleurs et j'en passe. Ces exigences font que plus de 556'000 tonnes de nourriture sont ainsi gaspillées en Suisse avant leur mise en vente, selon le site Savefood.ch. Ce problème de gaspillage pourrait vite être résolu lorsque la population aura faim, comme je l'ai évoqué durant la session de septembre. Ceux-ci se bousculeront dans les fermes pour obtenir les déchets alimentaires réservés au bétail.

Je finirai par ce proverbe biblique qui dit : "Opprimer le pauvre, c'est outrager celui qui l'a fait. Mais avoir pitié de l'indigent, c'est l'honorer." C'est donc une bonne chose que l'Etat se préoccupe des plus pauvres, mais à nous personnellement de faire notre part face aux plus démunis qui seront toujours plus nombreux tant le fossé entre les riches et les pauvres s'agrandit.

**Schwaller-Merkle Esther** (*Le Centre/Die Mitte, SE*). Ich spreche im Namen der Partei Die Mitte und habe keinerlei Interessenbindung mit diesem Projekt, ausser, dass wir diesen Herbst eine reiche Apfel- und Quittenernte einbringen konnten und einen Teil davon in die Lebensmittelbank hätten abgeben können.

Die Schaffung einer Lebensmittelbank begrüßen wir sehr, entspricht es doch einem Bedürfnis unserer Zeit. Wir begrüßen auch, dass der Staat den Start dieses Projektes mit einem namhaften Betrag, welcher bereits budgetiert wurde, unterstützt. Er verfolgt zudem dessen Weiterentwicklung und prüft Möglichkeiten zu einer langfristigen Finanzierung.

Dennoch stellen sich mir noch einige Fragen. Es ist für mich ganz wichtig, dass Bestehendes wie La Tuile oder Cartons du Coeur usw. nicht konkurrenziert, sondern eingebunden und ergänzt wird. Als Zweites wäre die Frage, an welchem Standort diese Lebensmittelbank zu stehen käme, braucht es doch je nach Jahreszeit erhebliche Lager- und Kühlräume. Ich denke da zum Beispiel an eine bestehende landwirtschaftliche Genossenschaft wie zum Beispiel in Grangesneuve oder in Düdingen die Ziegeleien neben der Saatzucht, welche sich für diese Interessen anbieten würden.

In den Freiburger Nachrichten wurde von einer Lebensmitteldatenbank gesprochen - vielleicht war das ein Fehler, ich weiss es nicht. Ich nehme allerdings an, dass eine Lebensmittelbank in erster Linie in physischer Form angedacht ist, und man vor allem auf Zusammenarbeit, Austausch und gemischte Formen unter den verschiedenen Akteuren setzen müsste. Dass das Projekt auch über eine elektronische Datenbank verfügt, scheint mir in der heutigen Zeit mehr als logisch.

In diesem Sinne unterstützt die Fraktion Die Mitte dieses gute Projekt, und wir hoffen auf gutes Gelingen.

**Savoy Françoise (PS/SP, SC).** Si l'Etat est parfois mauvais - je pense entre autres aux prestations complémentaires dues -, il se doit de veiller au bon fonctionnement d'une association comme la "Banque Alimentaire Fribourgeoise" qui vise à soutenir les personnes qui ont faim dans notre canton. Aussi, l'Etat doit apporter son soutien financier sur le long terme, en plus de son aide logistique. J'encourage les communes de Fribourg, Marly, ou encore Villars-sur-Glâne, présentes dans la liste des partenaires, à mettre à disposition un lieu adéquat à la collecte de denrées alimentaires. Christophe Koersgen, présent à ce débat, m'a confirmé ce matin que tout est prêt. Reste le local à trouver.

Enfin, soutenir la Banque Alimentaire, c'est également soutenir les producteurs locaux, vaillants artisans dont nous devons tous être fiers. Elle permet en outre de limiter le grave et inquiétant gaspillage alimentaire.

**Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales.** Je remercie les personnes qui se sont exprimées à l'instant concernant la mise sur pied de cette Banque Alimentaire dans le canton de Fribourg qui est une banque alimentaire à créer. Les bases ont été posées à l'instant, ce qu'il est important de relever, et j'en remercie les intervenants, à l'exception peut-être de Madame Savoy qui qualifie l'Etat de mauvais. On peut être mauvais par moments, mais je pense qu'ici, nous sommes plutôt bons et les choses positives doivent également être relevées dans cette ère quelque peu négative que nous vivons. Dans ce contexte, il y a quelques points positifs à relever, et je pense que tous les groupes parlementaires, lorsque nous avons évoqué l'état de la situation et la mise en place de cette Banque Alimentaire, soutenaient ce fait. A ce niveau-là, l'Etat est bon et va le rester. Je tenais à le préciser.

Pour revenir à la Banque Alimentaire Fribourgeoise, il est vrai que le postulat, déposé le 3 novembre 2021 par Madame la Députée Rose-Marie Rodriguez et Monsieur le Député David Bonny, souhaitait la mise en place de cette banque au niveau cantonal. Ce qui est important pour nous est de pouvoir rassembler un maximum d'actrices et d'acteurs en lien direct avec cette Banque Alimentaire, L'idée n'est pas du tout de concurrencer la Tuile ou Banc public- et là je réponds directement à Madame la Députée Schwaller-Merkle. Il s'agit justement de permettre à ces associations-là de pouvoir venir se servir dans la Banque Alimentaire et de pouvoir approvisionner les gens qui seraient nécessiteux. Après la crise que nous venons de traverser, nous avons remarqué que, dans le paysage fribourgeois, un bon nombre de familles sont tombées dans la précarité, et la Banque Alimentaire est l'un des éléments qui permettra à ces personnes de s'en sortir. On travaille main dans la main avec des associations, comme "Les Saint Bernard du Cœur " et autres. Vous trouverez les détails dans le message, raison pour laquelle je ne désire pas y revenir.

Au niveau du financement, Madame la Députée Rodriguez demandait que l'on mette en place un mandat de prestations. Vous pouvez également lire dans le message que nous avons mis dans le plan financier 100'000 francs par année. Ce n'est pas un montant dégressif ; nous sommes restés à 100'000 francs. Les autres prestations changent. On aura aussi, avec le temps - et là je me tourne vers Monsieur Koersgen -, l'occasion d'en discuter, de trouver d'autres "sponsors" qui nous permettront aussi de renflouer la caisse. Ainsi, nous pourrons avoir une association qui se porte bien financièrement parlant.

Il y a cet élan de solidarité dans le canton de Fribourg que l'on reconnaît : l'agriculture, par exemple, qui, il est vrai, propose des produits qui ne sont pas vendables bien que tout à fait "comestibles" et absolument délicieux ; ceci nous permettrait de laisser la possibilité à l'agriculture de notre canton de mettre en exergue ses produits.

Comme il a été dit, il y a trois objectifs principaux à cette Banque Alimentaire :

- > Lutter contre le gaspillage alimentaire dans notre canton.
- > Offrir des possibilités de réinsertion professionnelle et à cet échelon, nous aurons toute une série de professions qui seront engagées dans le cadre de cette Banque Alimentaire.
- > Prévenir et lutter contre la pauvreté des familles dans notre canton.

Ce sont des objectifs qui font que tout un chacun pourra s'y retrouver, autant à gauche qu'à droite. L'unanimité fait que nous trouvons devant un beau projet. On constate également la transversalité des directions impliquées, la DSAS, la DIAF, la DIME et la DEEF, et il est assez rare d'avoir des projets qui rassemblent autant de monde dans le canton de Fribourg. Je suis heureux d'en être le porteur et j'en assurerai la continuité. Nous sommes toujours à la recherche d'un local, je ne vous le cache pas. Pour moi, cela est une grande préoccupation. On doit trouver un local qui soit pérenne et non pas un local qui devra être démoli dans deux ans. Nous devons pouvoir trouver LE local. Nous en avons dernièrement discuté avec Monsieur Koersgen dans mon bureau. Nous recherchons activement ce local. La composition du comité de pilotage a été définie avec les représentants de toutes les directions et les sous-services concernés. Pour le financement de la Banque Alimentaire, la première séance de ce comité de pilotage aura lieu le 20 janvier 2023 de 10 h à 11 h à la salle de conférence de la DSAS, au 3<sup>e</sup> étage. Les personnes doivent encore être nommées. Vous en serez rapidement tenus informés.

Il s'agit d'un projet qui met notre canton dans une position favorable en ce qui concerne la mise en valeur de produits non utilisés mais qui peuvent être consommés. Je vous remercie tous, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, pour vos prises de position très positives et je ne peux que vous inviter à prendre acte du rapport conçu par le Conseil d'Etat.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

---

## Postulat 2020-GC-179

### Gestion intercantonale des crises sanitaires

---

Auteur-s: **Chevalley Michel** (*UDC/SVP, VE*)  
**Bourguet Gabrielle** (*Le Centre/Die Mitte, VE*)  
Représentant-e du gouvernement: **Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales**  
Dépôt: **17.11.2020** (*BGC novembre 2020, p. 3920*)  
Développement: **17.11.2020** (*BGC novembre 2020, p. 3920*)  
Réponse du Conseil d'Etat: **04.07.2022** (*BGC octobre 2022, p. 2951*)  
Remarque: **Auteure remplaçante : Anne Meyer Loetscher**

---

#### Prise en considération

**Meyer Loetscher Anne** (*Le Centre/Die Mitte, BR*). Nos anciens collègues Gabrielle Bourguet et Michel Chevalley se préoccupaient, en novembre 2020, de la gestion intercantonale de la crise sanitaire. Comme nos collègues du sud habitant une zone proche d'une frontière cantonale, la population de mon district a également eu des difficultés à comprendre la pertinence de certaines mesures en raison d'un manque d'harmonisation entre les cantons. J'avais d'ailleurs moi-même déposé une question, à la même période, à la suite de certaines décisions. La vie d'un objet parlementaire montre qu'une préoccupation bien réelle à un moment donné peut être obsolète deux ans plus tard. Dans ce cas précis, les deux ans ont permis aux cantons de trouver un *modus operandi* dont nous sommes informés dans la réponse à cet objet. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il était important de conserver ce postulat. Les informations données dans la réponse du Conseil d'Etat et relatées lors de la séance de la Commission des affaires extérieures à laquelle j'ai été invitée nous suffisent à comprendre le mécanisme mis en place. Je rejoins les arguments du Conseil d'Etat sur la suite à donner à cet objet. Par conséquent, je le retire.

> Le postulat est retiré par son auteur.

> Cet objet est ainsi liquidé.

---

## Initiative parlementaire 2022-GC-49

### Introduction des prestations complémentaires pour les familles au cours de l'année 2023

---

Auteur-s: **Rey Benoît** (*VEA/GB, FV*)  
**Mäder-Brühlhart Bernadette** (*VEA/GB, SE*)  
Représentant-e du gouvernement: **Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales**  
Dépôt: **07.03.2022** (*BGC mars 2022, p. 1102*)  
Développement: **07.03.2022** (*BGC mars 2022, p. 1102*)  
Réponse du Conseil d'Etat: **23.08.2022** (*BGC octobre 2022, p. 2962*)

---

#### Prise en considération

**Mäder-Brühlhart Bernadette** (*VEA/GB, SE*). Une motion adoptée en 2010 ! 12 ans d'attente, trois questions parlementaires et plus de dix interventions ainsi que des interventions quasi systématiques aux séances des comptes et budgets n'ont pas permis d'introduire les prestations familiales dans un délai raisonnable et de répondre ainsi à un mandat de la nouvelle Constitution fribourgeoise de 2004, soit il y a 18 ans !

In 18 Jahren hat es unser Parlament nicht geschafft, diesen Verfassungsauftrag umzusetzen. Das ist eine Schande.